



Licence professionnelle Archives et patrimoines industriels, culturels et administratifs

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Archives et patrimoines industriels, culturels et administratifs. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02039230

HAL Id: hceres-02039230

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039230>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002813

Dénomination nationale : Ressources documentaires et bases de données

Spécialité : Archives et patrimoines industriels, culturels et administratifs

Présentation de la spécialité

Cette formation, demandée en renouvellement avec modifications, est portée par l'IUT de Dijon-Auxerre. Il s'agit de former des futurs diplômés à la gestion et à la conservation du patrimoine scientifique, technique et industriel, dans les organisations publiques ou privées, comme la collecte et le tri des documents multi support, la gestion des archives physiques et numériques, la valorisation et la communication. Les fonctions pourront s'exercer au sein d'administrations ou de collectivités locales, mais également associatives ou d'entreprises. Les aspects professionnalisants se retrouvent dans la participation des professionnels à la formation, mais également dans des stages d'observation et d'insertion de plusieurs semaines et des visites de centres d'archives de référence.

Les diplômes permettant l'accès à cette spécialité sont les 2^{ème} année de licence (L2) « Sciences humaines », « Lettre », « Histoire », « AES » et les DUT notamment « Information-communication », les DEUST, les BTS tertiaire et éventuellement, les DU de droit. Il n'est pas signalé de parcours spécifique pour préparer l'intégration dans la licence professionnelle ; une grande majorité des étudiants sont issus des filières « Information-communication » ou « Histoire ». Des modalités de sélection sont mises en œuvre et le résultat affiche un taux de pression de 85 demandes pour 28 places, soit environ 1 inscrit sur 3 ou 4 candidatures.

Le positionnement de la licence dans l'offre globale de formation de l'établissement est en cohérence avec la thématique principale de la Maison des sciences de l'homme de l'Université de Bourgogne, et offre une formation complémentaire de celle des licences généralistes. Par ailleurs, elle s'intègre dans le cadre du PRES Bourgogne, Franche-Comté. Des modifications de volume horaire proposées ont donné lieu à plus d'équilibre et de cohérence à la formation afin qu'elle soit mieux adaptée à l'évolution des pratiques professionnelles. L'objectif est une adaptation plus rapide des étudiants à la réalité du métier afin qu'ils soient rapidement opérationnels et aient une approche plus large du traitement archiviste.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	25
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	16 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	42 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête interne entre 2006 et 2008)	65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est sous la responsabilité d'une enseignante certifiée en économie-gestion, qui apporte son expérience en tant qu'ancienne directrice des études et chef de département d'information-communication. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique dont la répartition est assez équilibrée en termes d'heures d'enseignements, entre enseignants-chercheurs (46 %), professeur agrégé-professeur certifié (11 %) et professionnels (42 %). Le pilotage de la formation est enrichi par l'ensemble des acteurs de cette spécialité, notamment ceux du monde professionnel et des enseignants de l'établissement ou d'intervenants extérieurs.

La politique des stages est valorisée, elle s'effectue dans le cadre d'une démarche active de la part de l'étudiant. Un soin rigoureux est apporté au suivi des stages par l'équipe pédagogique. L'évolution de la formation, ses ajustements d'ordre pédagogique sont le résultat d'échanges ayant lieu au sein d'un comité de perfectionnement composé d'intervenants extérieurs et de professionnels. Les partenariats sont riches et variés, de qualité et montrent que la moitié des intervenants occupent des positions stratégiques, pour la plupart dans le secteur d'emploi concerné. Ces partenariats entretiennent une dynamique au sein de la spécialité, qui se décline dans toutes les dimensions de la formation.

L'équipe pédagogique prend en charge les étudiants, principalement titulaires d'un DUT d'information communication ou de carrière sociale (49 %), de L2 « Histoire-géographie », « Lettre » ou « AES » (36 %), de BTS et quelques autres inscriptions en formation continue ou validations des acquis de l'expérience. Le profil des effectifs correspond environ à 88 % en formation initiale et 12 % en formation continue en moyenne sur les quatre ans. Les résultats des enquêtes concernant l'insertion professionnelle pour les données nationales 2007 et 2008, sont confirmés par l'enquête annuelle du département qui affiche 98 % des personnes interrogées en activité. Il existe une très forte cohérence entre la formation et les emplois dans lesquels s'insèrent les diplômés avec une insertion rapide en moins d'un an (90 % des diplômés en 2008). Toutefois, il convient de souligner une poursuite d'études oscillant entre 15 % et 24 % entre les années 2006 et 2008. L'auto-évaluation est réaliste et semble avoir été profitable pour l'évolution de la formation et son adaptation aux changements des métiers, certains points ayant été relevés. Le cas de l'apprentissage, les dispositifs pédagogiques permettent d'améliorer la prise en compte et la diversité des groupes.

- Points forts :

- Une formation qui répond à un réel besoin.
- Le taux d'insertion professionnelle satisfaisant et la bonne cohérence du diplôme aux emplois visés.
- L'intervention de professionnels de qualité permettant une immersion des étudiants dans le secteur concerné.
- La forte implication des professionnels dans la formation.

- Point faible :

- Le manque d'ouverture à l'international.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que l'établissement mette en œuvre les conditions d'un accès à cette formation par la voie de l'alternance. Il faudrait poursuivre le développement des relations avec le monde professionnel en les formalisant par des conventions entre l'université et les entreprises et recruter davantage de professionnels appartenant au secteur privé pour élargir le panel d'intervenants.